

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent vingtième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 22 septembre 2008 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 6 octobre 2008

Procès-verbal de la trois cent vingtième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 22 septembre 2008 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLANCHETTE, Michel Professeur – Département des sciences comptables	X	
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat en sciences sociales		X
GATIEN, Claudette Membre socio-économique		X
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 22 h 00.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Michel Blanchette, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent dix-neuvième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Rapports découlant de l'application de la Loi 395 «*Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*»
- 4.- Embauche d'un(e) préposé(e) au comptoir de services et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement
- 5.- Prochaine assemblée
- 6.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la trois cent dix-neuvième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur Michel Blanchette, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent dix-neuvième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent dix-neuvième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Rapports découlant de l'application de la Loi 395 «Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire»

Le recteur informe les membres que les documents suivants leur sont transmis pour approbation des rapports découlant de l'application de la Loi 395 «*Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*» :

- Rapport de performance et perspectives de développement
- État de traitement

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michel Blanchette, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 320-CX-1379 concernant les rapports découlant de l'application de la Loi 395 «*Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*», laquelle est jointe en appendice.

4.- **Embauche d'un(e) préposé(e) au comptoir de services et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement**

Le recteur informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de préposé(e) au comptoir de services et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Jean Boileau, directeur à la Direction des communications et du recrutement et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines du Service des ressources humaines et financières, a reçu une candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Caroline Tardif à titre de préposée au comptoir de services et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement, à compter du 23 septembre 2008.


Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 320-CX-1380 concernant l'embauche d'une préposée au comptoir de services et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement (**Caroline Tardif**); la résolution est jointe en appendice.

5.- **Prochaine assemblée**


La prochaine réunion est prévue pour le lundi 6 octobre 2008.

6.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Michel Blanchette, appuyée par madame Claire Vaive, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 22 h 40.



Le président d'assemblée



Le secrétaire